

CN D à Lyon

Règles sanitaires

Accès au CN D et aux studios du CN D à Lyon jusqu'au 31.01.21

- Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs ;
- Aucun autre Occupant que ceux mentionnés lors de la réservation du studio ne sera accepté dans l'enceinte du CN D (pointage nominatif à l'entrée) ;
- À l'arrivée de l'occupant, les portes des studios sont en position ouverte et doivent le rester pendant toute la durée de l'utilisation des studios ainsi qu'au départ de l'occupant ;
- L'Occupant veillera à ne pas provoquer de nuisance sonore, toutes les portes des studios restant ouvertes ;
- L'Occupant doit respecter les créneaux horaires qui lui sont attribués et impérativement libérer les studios à 17:30 au plus tard ;
- L'Occupant doit limiter sa présence et ses déambulations dans les espaces ;
- La jauge maximale par studio a été réduite pour permettre le respect des consignes de sécurité sanitaire, elle est limitée à 12 personnes dans chaque studio ;
- En cas de demande de modification ou d'annulation de la réservation, celle-ci devra être impérativement communiquée à l'adresse studio.lyon@cnd.fr dans les meilleurs délais et, au plus tard, 48 heures avant la date de mise à disposition prévue. Ceci afin de pouvoir faire bénéficier d'autres compagnies des espaces de travail.

Règles sanitaires particulières

- Les vestiaires avec douches ne sont pas accessibles ;
- En cas de sortie du studio pour une longue période, l'occupant s'assure d'amener avec lui ses affaires personnelles et de valeur (le CN D décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte) ;
- Les fontaines à eau seront hors service ;
- Si l'une des personnes occupant un studio présente des symptômes alarmants (fatigue intense, maux de tête, courbatures, toux, point douloureux thoracique, gêne respiratoire, perte du goût ou de l'odorat, diarrhée inexpliquée, rougeurs, engelures) :
 - pendant l'occupation du studio : prévenir immédiatement à l'accueil du CN D à Lyon ;
 - dans les 15 jours suivant l'utilisation des studios il lui est demandé de tenir informé immédiatement le CN D par mail à studio.lyon@cnd.fr

Règles habituelles d'usage

- Chaussures de danse ou pieds nus obligatoires ;
- Chaussures de ville interdites ;
- Lavage des mains en début et en fin de séance en studio obligatoire ;
- Prévoir un kit individuel à renouveler tous les jours, composé d'une gourde remplie ou d'une bouteille d'eau, d'un sac pour les chaussures et vêtements portés à l'extérieur ainsi qu'une à deux serviettes pour la protection des surfaces en contact avec le corps ;
- Interdiction de manger à l'intérieur des studios ;
- Interdiction d'introduire des vélos ou des animaux dans le bâtiment (sauf dans le cas d'un chien guide de non-voyants) ;
- Interdiction de fumer dans tout le bâtiment ;
- En cas d'oubli de sacs ou vêtements dans les studios à la fin de la journée, ceux-ci seront ramassés le soir, stockés à l'accueil du CN D puis évacués au bout de 15 jours ;
- Les lumières et les régies son doivent être éteintes lorsque l'Occupant quitte le studio.

Le CN D assure

- Le maintien en position ouverte des portes à groom pour éviter les manipulations manuelles et pour faciliter le renouvellement et la circulation de l'air (sauf portes coupe-feu non équipées de dispositifs de fermeture automatique) ;
- Le nettoyage/désinfection à la fin de chaque journée ;
- L'affichage du rappel des gestes barrière et distances de sécurité à respecter dans les espaces de circulation et notamment à l'entrée des studios ;
- La mise à disposition de distributeurs de gel hydro-alcoolique dans les espaces de circulation ;
- L'aération des studios 15 minutes avant et après leur utilisation.

Sécurité

- Il est recommandé de consulter les plans d'évacuation en cas d'incendie ;
- Les sorties de secours doivent être libres de tout encombrement ;
- Le CN D applique les règles de sécurité dictées par le plan Vigipirate. Selon le niveau d'alerte du plan (Vigilance ou Alerte attentat) il sera demandé à l'Occupant de tenir compte au plus près des règles de sécurité qui lui seront communiquées ;
- En cas de blessure ou de problèmes liés à la sécurité, l'Occupant devra s'adresser à l'accueil du CN D à Lyon ;
- En cas d'impossibilité pour joindre un membre de l'équipe, l'Occupant appellera les pompiers au 18 et préviendra l'accueil de leur arrivée.

Présentations professionnelles

Aucune présentation professionnelle ne pourra être effectuée jusqu'à nouvel ordre.

Captation d'images

- Toute captation (audiovisuelle, photographique...) du travail de l'Occupant dans les studios n'est autorisée que dans des conditions restrictives, à savoir : utilisation purement interne à l'occupant (visionnage du travail en cours...) ou utilisation à des fins de promotion du projet concerné (démarches auprès de programmeurs...) ;
- Dans les cas précités, l'Occupant devra obligatoirement mentionner le CN D sur les supports (photographies, vidéos) issus de ces prises de vues ;
- Toute exploitation commerciale des dites images est strictement interdite, sauf accord préalable et écrit du CN D.

